



Note d'intention de la Cabane Juridique/ Legal Shelter

Association Loi 1901 constituée le 12 avril 2016
Présence sur Calais (Pas-de-Calais) et Grande-Synthe (Nord)
legalshelter.fundraising@gmx.com

Bénéficiaires

Demandeurs d'asile et exilés, réfugiés, familles, enfants, mineurs isolés étrangers, femmes, défenseurs des droits de l'Homme, victimes de violence, personnes en situation de handicap.

Contexte

Depuis plusieurs années, le continent européen connaît une crise migratoire aux conséquences humaines terribles. Des milliers de réfugiés tentent par voies maritimes ou terrestres de fuir leur pays déstabilisé par la dictature, la guerre ou encore la famine. Du Soudan, d'Érythrée, d'Afghanistan ou de Syrie, des familles, des mineurs isolés, des femmes seules et de nombreux jeunes hommes affluent aux portes de nos frontières pour accéder à la paix ainsi qu'à des conditions de vies décentes.

Calais, carrefour historique des migrations, a toujours été un passage privilégié vers le Royaume-Uni en raison de son port et ses gares.

Précédemment éparpillés dans la ville, plusieurs camps sommaires subsistaient dans des conditions sanitaires déplorables. Un gigantesque bidonville, la « Jungle », naît en avril 2015 dans une zone marécageuse lorsque l'État français oblige les exilés à rejoindre la plateforme de service de Jules Ferry ouverte fin 2014.

Selon un recensement réalisé par *Help Refugees* et *L'Auberge des Migrants* en juillet 2016, plus de 7000 réfugiés survivent actuellement dans le camp.

Plusieurs associations ou ONG sont présentes quotidiennement dans la « Jungle » et travaillent à l'amélioration des conditions de vies. Elles fournissent de la nourriture, des vêtements, une assistance médicale et garantissent un accès à l'eau potable. En octobre 2015, 800 intellectuels, journalistes, cinéastes et acteurs français alertés de cette situation, lancent l'**Appel des 800** dans une tribune de Libération afin de mobiliser l'opinion publique.

Très rapidement, le collectif « Appel de Calais » se positionne en faveur d'une action d'accès au droit après avoir constaté le manque d'informations juridiques complètes et objectives disponibles sur le camp.

La Cabane Juridique (ou Legal Shelter) naît de cette impulsion en Janvier 2016.

Détails du projet

La présence d'une permanence juridique au cœur du bidonville de Calais est un moyen de délivrer une information complète et impartiale pour permettre aux migrant(e)s et aux réfugié(e)s de se réapproprier leurs droits afin d'être pleinement acteurs de leurs projets de vie.

L'activité de la Cabane Juridique s'organise entre deux équipes.

Une première équipe, composée d'avocat(e)s et de juristes, spécialisée dans le droit d'asile, structure son action autour de trois objectifs principaux :

- Informer les réfugiés sur leurs droits, les possibilités d'intégration et de régularisation légales en France et en Europe
- Orienter les exilés au regard de leur situation administrative
- Accompagner les demandeurs tout au long de leurs démarches (complexes) de demandes d'asiles ou de regroupement familial, notamment pour les mineurs isolés étrangers (regroupement au Royaume-Uni ou en Europe).

Une seconde équipe se concentre sur la problématique des violences policières et civiles, en organisant des temps d'information et de sensibilisation, et en accompagnant les victimes dans leurs démarches juridiques. L'équipe recueille des témoignages en partenariat avec Médecins du Monde, puis constitue les dossiers des personnes souhaitant déposer plainte et les accompagne tout au long de la procédure judiciaire. Par ailleurs, cette activité permet de documenter un plaidoyer national sur les violences subies par les exilé(e)s afin d'alerter l'opinion et les autorités (Défenseur des Droits notamment) sur cette situation persistante sur le littoral.

Résultats

Depuis maintenant près sept mois, 900 mineurs, hommes et femmes ont été accompagnés dans leurs démarches légales d'intégration et de régularisation, en toute indépendance et impartialité. Vingt-et-un mineurs non-accompagnés, suivis par la Cabane Juridique dans le cadre du Règlement Dublin III, ont pu rejoindre légalement leur famille au Royaume-Uni.

Plus de soixante personnes victimes de violences ont pu déposer plainte grâce à l'aide juridique apportée par l'équipe du centre.

La Cabane Juridique continue de dénoncer aux côtés des acteurs locaux et internationaux les violences dont sont victimes les exilé(e)s, qu'elles soient civiles ou policières.

Moyens nécessaires

Face aux besoins d'assistance grandissants, la Cabane Juridique se structure afin de pérenniser son action et de la rendre plus efficace. Malgré la destruction criminelle des locaux présents sur la « Jungle » par deux fois, les membres de l'équipe continuent de s'investir tous les jours. L'association doit se doter des moyens nécessaires pour héberger les équipes de bénévoles (juristes et avocats), les nourrir et les défrayer lors de l'accompagnement des exilés aux rendez-vous administratifs. Un matériel bureautique en état ainsi qu'une capacité d'impression de documents administratifs et d'information sont primordiaux pour assurer les activités du centre juridique. Transport, nourriture, logement et bureautique sont donc nos principaux postes budgétaires.

Pour une action viable sur le long terme, nous souhaiterions pouvoir engager des salariés (un chef de mission, un traducteur, un coordinateur violence ainsi qu'un coordinateur asile) afin de stabiliser au mieux les activités de l'association.

La Cabane Juridique en danger

L'action de la Cabane Juridique est aujourd'hui fragilisée malgré le soutien de nombreux partenaires sur le camp (Médecins sans Frontières, Médecins du Monde, Auberge des Migrants, Plateforme de Service aux Migrants, etc.) ainsi que celui de particuliers engagés. Les besoins d'aide juridique et d'information n'ont jamais cessé de croître et la population du bidonville augmente dans des proportions toujours plus alarmantes. La Cabane Juridique joue un rôle de premier plan sur le camp, autant dans le conseil aux réfugiés que dans celui aux bénévoles, associations et ONG en recherche d'informations juridiques.

Aujourd'hui encore, l'accès au droit des exilés sur la « Jungle » de Calais reste insuffisant, les violences policières, civiles ou institutionnelles trop tolérées et la violation des droits humains trop systématique.

Pour que les droits de l'Homme ne soient plus un privilège, aidez-nous à en faire une réalité pour tous.

L'équipe de la Cabane juridique